



## Public

Viticulteur



## Modalités

Distanciel Sur l'exploitation

## PRESTATION

# Diagnostic d'exploitation - Mise aux normes effluents viti-vinicoles



### Objectif :

- Obtention de l'aide de l'Agence de l'eau Adour Garonne pour la mise aux normes
- Mise aux normes du traitement des effluents vinicoles et de distillation
- Mise aux normes du traitement des effluents phytosanitaires



### Contenu :

- Visite sur le site d'exploitation
- Analyse de la gestion des effluents de chai et de distillerie
- Analyse des équipements relatifs à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Remise d'une proposition d'aménagement avec conseil et croquis du projet
- Rappel réglementaire
- Suivi administratif de la demande d'aide



### Les Plus :

- Ecoute et concertation conjointe sur vos attentes et contraintes d'exploitation
- Prise en compte des installations d'ores et déjà existantes sur votre exploitation
- Accompagnement et suivi administratif de la demande d'aide Agence de l'eau Adour Garonne
- Conseiller habilité pour la CEC et HVE



### Durée :

0.5 jour de visite sur l'exploitation puis suivi à distance du dossier



### Tarif :

726€, prise en charge partielle possible



### Livrables

Diagnostic complet avec croquis de la proposition d'aménagement



### Contact :

Carole POULY-GAUTHIER - Tél : 05 45 24 49 50

## Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode

